

L'ajournement

LES MESURES D'URGENCE

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je suis contente de pouvoir intervenir aujourd'hui pendant le débat d'ajournement pour parler d'une question très importante.

Le 18 octobre dernier, après le tremblement de terre dévastateur de San Francisco, j'ai posé une question au ministre de la Défense sur le manque de financement dont souffrent nos programmes de mesures d'urgence. C'est le ministre de la Défense nationale qui est la principale instance chargée des mesures d'urgence au Canada, et je regrette de devoir dire que j'étais loin d'être satisfaite de sa réponse. Je suis donc contente de pouvoir revenir à la charge quelques mois plus tard. J'ose espérer que le gouvernement n'a pas tout oublié de cette question.

La Chambre n'ignore pas que le gouvernement a pratiqué des coupes sombres dans le programme de recherche sur la prédiction des séismes du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. C'est malheureux, car le Canada n'est pas à l'abri des tremblements de terre. Il existe des zones à forts risques près de Terre-Neuve, au Yukon et dans les îles de Baffin. Il en est de même de l'île de Vancouver et dans les basses terres de la Colombie-Britannique où se trouve ma circonscription. Ces dernières sont très peuplées. Si jamais un tremblement de terre majeur survenait, et les spécialistes conviennent que c'est uniquement une question de temps, les dégâts et les pertes de vie seraient effarants.

Nous avons vu en octobre dernier les images bouleversantes du tremblement de terre de San Francisco. Nous étions tous soulagés d'apprendre que le nombre des mortalités n'était pas aussi élevé que nous l'avions cru au départ. C'est parce qu'elle était bien préparée que la ville de San Francisco a pu éviter le pire. Les habitants du sud-ouest de la Colombie-Britannique seraient-ils aussi chanceux en pareil cas?

Sachons voir la réalité en face. Le Japon dépense 100 \$ par habitant par année en préparatifs contre les tremblements de terre. À elle seule, la ville de San Francisco dépense 19 \$ par personne. Nous dépensons 29 cents au Canada.

Notre Constitution établit que la réponse aux sinistres se fait en plusieurs paliers. Les municipalités sont les premières à intervenir en pareilles circonstances. Comme elles n'ont pas les moyens de faire face à de telles catastrophes, elles doivent demander l'aide financière de la province qui, elle aussi, se voit obligée de s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir son appui financier. Ce n'est pas un concept qui nous répugne: le gouvernement fédéral dispose des mécanismes pour recueillir les

fonds nécessaires et les transmettre aux provinces et aux municipalités qui en ont besoin.

C'est une question très importante dans les zones basses de la Colombie-Britannique où les experts entrevoient deux possibilités: aux 30 à 50 ans, un gros tremblement de terre d'une intensité allant jusqu'à 7,5 sur l'échelle de Richter ou, aux 500 ans, un séisme catastrophique d'une intensité supérieure à 8.

Cela m'inquiète parce que je crois que nous courrons plusieurs dangers. Beaucoup d'édifices élevés dans la région de Vancouver ont été construits avant l'entrée en vigueur du Code du bâtiment en 1975. L'aéroport de Vancouver n'est qu'à trois mètres au-dessus du niveau de la mer, et la terre sous les pistes pourrait se liquéfier au point de rendre l'aéroport inutilisable. Il faut faire des tests additionnels pour s'assurer que les deux importants barrages de Cleveland et de Seymour Falls peuvent résister à un séisme.

L'automne dernier, des milliers de parents dans la région de Vancouver ont eu la surprise de leur vie quand ils ont appris que leurs enfants étaient dans des écoles qui s'effondreraient au cours d'un tremblement de terre. Si nous subissions un séisme d'intensité 8, une catastrophe, les villes seraient démolies et toute la région de Seattle à Prince Rupert serait lourdement endommagée. Les experts en Colombie-Britannique ne cessent de dire que le manque d'appui des gouvernements provincial et fédéral entrave la planification d'urgence. Le district régional de la région métropolitaine de Vancouver a déclaré à la province qu'une évaluation des risques est nécessaire en ce qui concerne les grands réseaux essentiels comme les hôpitaux, les routes, les ponts et les pipelines. Il reste encore à la province de financer cette évaluation.

• (1815)

En outre, la province a laissé entendre qu'il lui faudrait 24 heures avant de venir en aide aux victimes d'un tremblement de terre. Je ne sais pas ce que le gouvernement provincial a en tête, mais s'il croit que les blessés et les agonisants pourront attendre 24 heures avant que les secours n'arrivent, il fait mieux de se raviser.

Monsieur le Président, j'insiste sur le point suivant. Les spécialistes ont sans cesse répété que le sud-ouest de la Colombie-Britannique est une zone de séisme à risque élevé. Ils ont déclaré que les pertes de vie seraient considérables s'il se produisait un tremblement de terre. Ils ont ajouté que le meilleur moyen de prévenir une pareille catastrophe était de s'y préparer.

Nous savons tous que la prédiction des tremblements de terre fait partie intégrante de l'état de préparation. Alors pourquoi, monsieur le Président, le gouvernement a-t-il effectué des réductions dans le programme de prédiction des séismes? Pourquoi a-t-il compromis l'en-